



DIMANCHE DE LA MER 2011—APPEL DU PAPE

SOMMAIRE:

Message pour le Dimanche de la Mer	2
Célébrations du Dimanche de la Mer	3
Présentation du Dossier sur les marins abandonnés	7
L'impact de la pêche dans la vie de la famille des marins	9
Rencontre Régionale pour l'Extrême-Orient	14
Session nationale de la Mission de la Mer	16

« Chers frères et sœurs, nous célébrons aujourd'hui ce que l'on appelle le "dimanche de la mer", c'est-à-dire la Journée pour l'apostolat en milieu maritime. J'adresse une pensée particulière aux aumôniers et aux volontaires qui se consacrent au soin pastoral des marins, des pêcheurs et de leurs familles.

J'assure de ma prière également les marins qui sont malheureusement retenus en otage à cause d'actes de piraterie. Je souhaite qu'ils soient traités avec respect et humanité, et je prie pour leurs familles, afin qu'elles soient fortes dans la prière et ne perdent pas l'espoir d'être bientôt réunies avec les personnes qui leur sont chères ».

Voici les mots adressés par le Pape aux marins victimes de la piraterie, au terme de l'Angelus du dimanche 10 juillet. Le Saint-Père a ensuite reçu en audience privée dans la résidence de Castel Gandolfo une délégation internationale de familles des marins qui sont encore aux mains des pirates, représentant les plus de 800 marins qui ne sont pas encore rentrés chez eux.

Benoît XVI a parlé avec chacune des personnes présentes, en s'informant de la situation de chaque marin et en exprimant sa participation à leurs souffrances.

« La rencontre avec le Saint-Père – a dit l'un des proches parents présents à l'audience – a été comme un baume pour mon âme qui souffre ». Un autre a exprimé l'espoir que « les paroles et les prières du Saint-Père réussissent à toucher les cœurs des personnes engagées dans les négociations afin qu'elles puissent atteindre un compromis nous permettant de pouvoir embrasser à nouveau au plus tôt nos personnes chères ».



Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement
Palazzo San Calisto - Cité du Vatican
Tel. +39-06-6988 7131
Fax +39-06-6988 7111
office@migrants.va

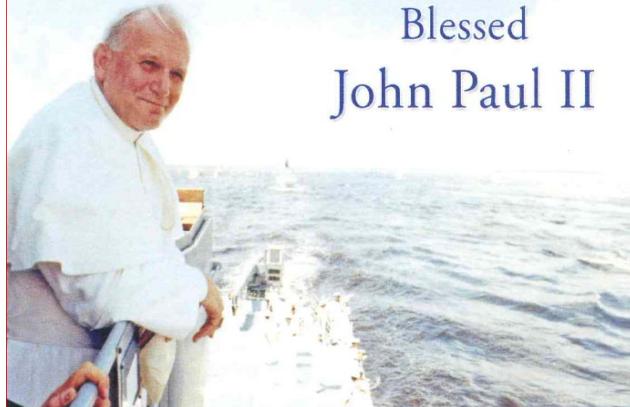
[www.vatican.va/Roman Curia/
Pontifical Councils ...](http://www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...)

MESSAGE POUR LE DIMANCHE DE LA MER 2011

Chers aumôniers, chers agents pastoraux, chers amis,
et vous tous qui soutenez l'Œuvre de l'Apostolat de la Mer,

La célébration du Dimanche de la Mer est une occasion toute particulière pour développer la conscience – dans les communautés chrétiennes et dans la société en générale – de combien est indispensable le service assuré par les marins, et pour faire connaître le ministère que, dès 1920, les aumôniers et les bénévoles de l'Apostolat de la Mer assurent dans de nombreuses régions du globe.

“Ma présence aujourd’hui parmi vous veut souligner le fait que l’Eglise est proche de vous, qu’elle honore votre travail – souvent dangereux et difficile –, qu’elle connaît vos angoisses et vos soucis, qu’elle soutient vos droits et qu’elle console vos solitudes et vos nostalgies”.



Ces mots du bienheureux Jean-Paul II aux marins et aux pêcheurs de Fano (Province d'Ancône, Italie) dans son homélie du 12 août 1984 sont un message fort d'espérance pour le million et demi environ de marins de plus de 100 nationalités (dont les deux tiers viennent de pays en voie de développement) qui, chaque jour, répondent aux exigences de l'économie mondiale en transportant 90 % du commerce global.

Malgré les bénéfices importants que notre vie reçoit de leur dur travail et de leurs sacrifices, les marins sont une catégorie que nous ne connaissons guère, si ce n'est lorsque

les médias s'occupent d'eux à l'occasion de certaines tragédies en mer ou, plus récemment, du fait de l'augmentation des attaques de bateaux par les pirates. Cependant, dans la réalité, les problèmes inhérents à leur vie sont bien plus nombreux.

Dans les années récentes, la criminalisation des équipages à cause d'accidents en mer (naufrages, pollution, etc.), leur abandon dans des ports étrangers sans nourriture et sans argent, les nouvelles restrictions dans les descentes à terre, le manque de sécurité et de protection, ainsi que les embarquements de longue durée ont ajouté un stress et une angoisse ultérieurs à la vie non seulement de ces travailleurs, mais aussi à celle de leurs familles.

L'Apostolat de la Mer connaît les nombreuses situations inhumaines qui existent encore dans le monde des marins et il prend le parti des gens de la mer pour redire une fois encore que leurs droits humains et les droits du travail doivent être respectés. En rappelant notre récente déclaration sur la piraterie (26 mai 2011), nous désirons souligner l'importance que le secteur maritime (armateurs, Clubs P&I, etc.) travaille en contact étroit avec les Gouvernements, les organisations internationales et les agences de *welfare* pour mettre en œuvre les mesures préventives capables de garantir la sécurité de ces personnes. Et pour assurer une ultérieure protection à tous ceux qui travaillent dans le secteur maritime, nous nous adressons à tous les Gouvernements, afin qu'ils adoptent très rapidement la Convention du Bureau International du Travail (ILO) sur le travail des marins (MLC) 2006 et favorisent son entrée en vigueur. Dans le cas contraire, celle-ci aurait une valeur uniquement théorique, bien que restant l'un des résultats les plus significatifs de toute l'histoire des droits des marins.

Dans sa lutte pour la justice dans le monde des marins, l'Apostolat de la Mer est guidé par les principes évangéliques et par l'enseignement de la Doctrine sociale de l'Eglise. Les paroles avec lesquelles, le 17 avril 1922, le pape Pie XI approuvait et bénissait les premières *Constitutions et le Règlement de l'Apostolat de la Mer*, nous encouragent à poursuivre la mission *“d’expansion du ministère du monde maritime”* afin que l'Œuvre *“recueille la plus abondante moisson de fruits de salut”*. Quatre-vingt-dix ans après cet important événement dans l'histoire de l'Apostolat de la Mer, je suis heureux de vous annoncer que, du 18 au 24 novembre 2012, sera convoqué à Rome le XXIII^{ème} Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer, pour partager une réflexion sur les défis entraînés par les changements qui se produisent continuellement dans le monde maritime.

Enfin, en ce jour spécial consacré aux gens de la mer, je tiens à confier toutes les communautés maritimes et celles des pêcheurs à la maternelle protection de Marie, *Stella Maris*, en invoquant sur vous tous la bénédiction du Seigneur.

✠ Antonio Maria Vegliò, Président

✠ Joseph Kalathiparambil, Secrétaire



LES DIOCÈSES DE TAIWAN CÉLÈBRENT

POUR LA PREMIÈRE FOIS LE DIMANCHE DE LA MER

Tai Chung (Agence Fides) – Dimanche 10 juillet, l'Eglise particulière de Taiwan célébrera pour la première fois, en communion avec l'Eglise universelle, le Dimanche de la Mer. S.Exc. Mgr Bosco Lin Ji Nan, Evêque de Tai Nan et Président de la Commission pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement de la Conférence épiscopale de Taiwan, a invité tous les fidèles à prier pour les marins du monde et pour leurs familles. Il a en outre exhorté les fidèles à participer à la célébration de cette fête qui coïncide avec celle des Saints Martyrs chinois de l'Eglise locale, en invoquant la protection des martyrs chinois sur les marins. Il a ensuite invité à contribuer à la collecte des fonds nécessaires à la pastorale des gens de mer. Selon les informations parvenues à l'Agence Fides, Taiwan participera au XXIII^e Congrès mondial de l'Apostolat de la Mer qui se déroulera à Rome du 19 au 23 novembre 2012 « afin de réfléchir et de partager sur les défis dérivant des changements continuels dans le monde maritime ».

Au cours des années passées, les Diocèses de Taiwan avaient unifié la célébration du Dimanche de la Mer et celle du Dimanche des Immigrés, le dernier Dimanche de septembre. Selon le Père Eliseo Nasiere, MSP (Mission Society of the Philippines), Directeur de l'Apostolat de la Mer de Taiwan, une Célébration eucharistique solennelle se tiendra dans les quatre principaux ports de Taiwan. En outre, sont également au programme un séminaire, une procession et un colloque, suivant les indications du Message diffusé par le Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement pour cette Journée. Dans le message, on peut lire entre autre : « la célébration du Dimanche de la Mer est une occasion spéciale pour accroître la conscience, au sein des communautés chrétiennes et de la société en général, du caractère indispensable du service rendu par les marins et de faire connaître le ministère que, depuis 1920, les Aumôniers et les bénévoles de l'Apostolat de la Mer exercent dans de nombreux ports du monde... Dans sa lutte pour la justice dans le monde maritime, l'Apostolat de la Mer est conduit par les principes évangéliques et par l'enseignement de la Doctrine sociale de l'Eglise. (NZ) (Agence Fides, 06/07/2011)

MESSAGE POUR LE DIMANCHE DE LA MER DE L'EVEQUE PROMOTEUR DE L'AM A TAIWAN

S.Exc. Mgr Bosco Lin Chi-Nan

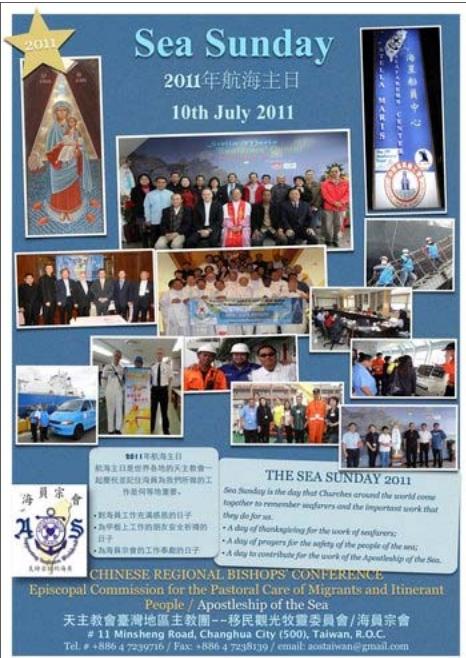
Des centaines de milliers de marins travaillent sur des navires qui traversent de longues distances sur les océans pour nous apporter les biens que nous utilisons et consommons chaque jour. Un grand nombre de ces marins se sentent seuls, fatigués et privés de tout soutien spirituel. Généralement recrutés dans les pays les plus pauvres, où les salaires sont inférieurs, les marins passent jusqu'à douze mois d'affilée en pleine mer, loin de leur épouse, de leurs fils, de leurs filles et de leurs amis. Ils doivent endurer des conditions de travail dangereuses et parfois même des conditions d'exploitation.

Je rends hommage au travail des aumôniers portuaires et des visiteurs de navires de l'Apostolat de la Mer, qui accueillent les marins vulnérables sur nos côtes, comme des frères et sœurs, quelles que soient leur race, nationalité, ou croyance, et répondent à leurs besoins pastoraux et pratiques. Ils rencontrent ces personnes invisibles chaque jour en accomplissant des visites à bord des navires, en les conduisant dans



De gauche à droite:

P. Bruno Ciceri, S.Exc. Mgr Bosco Lin, S.Exc. Mgr Antonio Maria Vegliò, P. Eliseo Napiere



les centres Stella Maris, en écoutant leurs récits, en réconfortant les marins. Il s'agit véritablement d'un acte de gratitude à Dieu pour les sacrifices des marins et des pêcheurs qui rendent nos vies sur terre plus confortables. Nos aumôniers portuaires et volontaires à Kaohsiung et Taichung font de leur mieux pour répondre à ces besoins et nous espérons que les centres Stella Maris des ports de Keelung and Hualien seront bientôt ouverts pour faire de même.

Je remercie personnellement les évêques pour leur soutien infaillible à cette noble tâche missionnaire.

Quelle que soit la distance qui séparent nos communautés paroissiales de la mer, chacun de nous bénéficie du travail des marins et chacun de nous peut jouer un rôle pour soutenir l'action de l'Eglise à l'égard des marins. C'est pourquoi, en tant qu'évêque promoteur de l'Oeuvre de l'Apostolat de la Mer (AM) à Taïwan, j'encourage fortement tous les fidèles à prier pour les marins et les pêcheurs. Je vous encourage également à soutenir l'AM financièrement, dans la mesure de vos possibilités, et en particulier en ce Dimanche de la Mer.

Le 10 juillet est également la fête des martyrs chinois, les saints patrons de Chine, qui ont offert leurs vies pour la foi. Nous implorons leur intercession pour les marins et les pêcheurs dans le monde.

S.Exc. Mgr Bosco Lin Chi-Nan
Evêque promoteur de l'AM

p. Eliseo Napiere, MSP
Directeur national de l'AM

LA CÉLÉBRATION DU DIMANCHE DE LA MER À MAURICE

La messe à l'intention des gens de la mer a été dite hier en l'Église Saint Benoît à Tamarin. Le service religieux a débuté à 9 h par la bénédiction des pirogues des pêcheurs sur la rive de la baie de Tamarin par le père Jacques-Henri David, aumônier de l'Apostolat diocésain de la mer. Un dépôt de gerbes sur la croix de mission de la paroisse en hommage aux personnes disparues en mer a aussi eu lieu. Plusieurs personnalités politiques, le président du conseil du village de Tamarin, des officiers du ministère de la Pêche, des pêcheurs, entre autres, ont assisté à cette messe, qu'organise annuellement le diocèse de Port-Louis, et connue comme la « Journée internationale de la prière pour les gens de la mer ». C'est le père Heriberto Cabrera, un Chilien, qui a prononcé l'homélie axée sur la difficulté que rencontrent les gens de la mer dans l'exercice de leurs métiers. Il a rappelé l'exigence de ce travail, qui « use leurs corps » et qu'ils font pour nourrir leurs familles. Il a aussi évoqué l'éloignement avec leurs proches, occasionnant des déchirements, absences, fatigues. « Ce style de vie n'est pas toujours propice à une vie familiale et pour certains aussi à la fidélité matrimoniale. Travailler sans autre horaire que celui des marées et au gré du temps est la raison pour laquelle ce métier inspire le respect et l'admiration. »

Le père Cabrera a aussi rappelé que cette année Mgr Maurice Piat, évêque de Port-Louis, a parlé de l'écologie pendant le carême des catholiques. Un thème qui est cher au pays, surtout avec la dégradation des lagons du pays, situation confirmée par les pêcheurs eux-mêmes car il y a de moins en moins de poissons. Il a lancé une invitation à tous les Mauriciens à respecter la nature et la vie marine car « c'est aux hommes que revient cette responsabilité de tout faire pour que cesse cette pollution, qui contamine un bien qui est commun et qu'on doit laisser en héritage aux générations futures ».

Le prêtre chilien a aussi demandé aux autorités de faire respecter les lois puisque « l'impunité est un fléau contre lequel on doit lutter ». La liturgie du jour faisait allusion à l'enseignement que « le fils de Dieu » a donné à ses disciples dans une barque des pêcheurs. Il a rappelé que c'était un pêcheur du village de Capharnaum en Galilée que Jésus-Christ avait invité à suivre et dont il a changé le nom de Simon en celui de Pierre ; il sera par la suite reconnu par les catholiques comme le premier pape à Rome.

Poursuivant son homélie, le père Cabrera a encouragé les pêcheurs à suivre les pas du « fils de Dieu ». « Certes, il faut travailler pour vivre, mais il ne faut jamais vivre pour travailler ; que les soucis d'argent, de réussite dans la carrière professionnelle n'étouffent pas l'appel lancé par le Christ à venir à sa rencontre. Le métier de la mer n'est pas seulement un gagne-pain, mais aussi une voie pour rencontrer Dieu. »

Pour le père Jacques Henri David de l'Apostolat diocésain, cette célébration du Dimanche de la mer offre l'opportunité de rappeler « combien est indispensable le service assuré par les gens de la mer, qui transporte 90 % du commerce global ». Il a souligné que l'Apostolat de la Mer existe depuis 1920 et a la mission de « promouvoir le ministère pastoral spécifique auprès des gens de la mer ». Cet organisme est à la disposition des gouvernements, des Organisations internationales et des compagnies armatrices et des syndicats. Son objectif : soulager les souffrances des marins séquestrés et apporter aux familles un soutien spirituel et psychologique. Les portes des Centres Stella Maris accueillent les familles des marins victimes des pirates pour leur donner réconfort et assistance.

L'Apostolat de la Mer a aussi lancé un appel à tous les gouvernements à adopter dans les meilleurs délais la Convention du Bureau international du Travail (ILO) sur le travail des marins (MLC) 2006 et à favoriser son entrée en vigueur.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES MARINS À GDYNIA

Le 25 juin 2011, les gens de mer à Gdynia se sont réunis dans notre église pour les marins avec le même message qui a été prononcé il y a quatre ans au cours du XXIIe Congrès mondial de l'Apostolat de la Mer. Nous nous étions alors penchés sur le thème: « En solidarité avec les gens de mer, témoins de l'espérance par la parole, la liturgie et la diaconie ». Ce message est très important, car il tient compte du facteur humain. De nos jours, à l'époque de la mondialisation, il est nécessaire de porter notre attention sur le marin en mer.

C'est ce qui a été fait en particulier au cours de la Journée maritime européenne, qui a eu lieu le 19 mai 2011 à Gdansk. Son objectif est de « donner la priorité à la dimension humaine », ce qui a également été souligné dans la Convention du travail maritime 2006 et la Convention sur le travail dans la pêche 2007. Nous formons le vœu que ces Conventions soient ratifiées et entrent en vigueur.

Dans le même esprit, un grand nombre de personnes représentant différentes organisations se sont réunies dans l'église pour les marins à Gdynia, afin de se pencher de plus près sur la question du marin. Etaient présents les Autorités de la ville de Gdynia et les représentants des diverses institutions maritimes, telles que le Bureau maritime, les syndicats, l'Université maritime de Gdynia, les autorités portuaires, ainsi que des marins et leurs familles. A 18h00, une Messe a été concélébrée dans l'église pour les marins, présidée par l'évêque promoteur, S.Exc. Mgr Ryszard Kasyna. Au cours de la Messe, nous avons prié pour tous ceux qui travaillent en mer et pour toutes les personnes travaillant dans le secteur du commerce maritime. Après la Messe, les participants à la liturgie se sont rendus en procession solennelle dans les rues de Gdynia vers la place Kosciuszko, où ils ont déposé des fleurs sur la plaque commémorative en l'honneur des marins polonais. Plus tard, une parade maritime a eu lieu, au terme de laquelle tous les participants ont été invités à un banquet sur le navire école polonais « Dar Pomorza ». Nous pouvons dire que nous avons véritablement « avancé en eau profonde » (« Duc in altum »).

p. Edward Pracz
Coordinateur régional de l'AM pour l'Europe

TRANSMETTRE LA FOI AU SEIN DE LA FAMILLE DE LA MER

Fête de Notre-Dame- du-Carmel, 2011

Très chères familles des gens de la mer,

Cette année encore, la fête de Notre-Dame-du Carmel est désormais toute proche. Ce sera une journée importante pour les gens de la mer qui vivent leur foi chrétienne dans l'Eglise catholique. Suivant une tradition immémoriale et très aimée, les ports, les villages tout entiers et les paroisses se consacreront une fois de plus à différentes manifestations de ferveur et de dévotion mariale. En ma qualité d'évêque promoteur de l'Apostolat de la Mer, je voudrais que vous soyez assurées de l'amour d'une Mère tendre et puissante, et vous inviter à célébrer, avec une préparation spirituelle, le jour de la fête de notre Patronne.

"Pour nous approcher du mystère de la Mère de Dieu il y a deux voies : le chemin de la vérité et celui de la beauté". Ce sont les paroles du Saint-Père Paul VI lors d'un congrès marial qui se tenait à Rome. Le Pape encourageait les artistes à étudier cette voie de la beauté. C'est dans ce cadre lumineux que brillent les Vierges de Raphaël, de Fra Angelico ou d'El Greco. Outre à ces deux voies, nous pouvons en ajouter une autre, celle de la confiance. C'est un chemin qui apparaît évident dans les grands sanctuaires quand d'innombrables fidèles s'approchent pour prier et demander l'aide de la Très Sainte Vierge, attirés par le sens de sécurité et de tendresse qu'elle inspire.

Nos mères nous enseignaient, à travers cette vertu, à aimer la Mère du Ciel. Très naturellement et avec beaucoup de tendresse, elles ont ouvert nos âmes à la transcendance, et probablement la première prière que nous avons appris de leurs lèvres a été le *Je vous salue Marie*. La tendresse et la confiance que nous pouvons placer dans la Vierge dépassent, de beaucoup, celles de toutes les mères.

Restant fidèles au thème de l'Assemblée Nationale de l'Apostolat de la Mer, qui vient de se réunir il y a quelques jours dans le diocèse de Mondoñedo-Ferrol : *"cultiver et transmettre la foi dans la famille de la mer"*, nous nous rendons compte que ce sont elles, les mères, qui doivent être les premières éducatrices, celles qui doivent semer la graine de la foi dans le cœur de leurs enfants. Par expérience, nous connaissons tous l'importance d'une bonne formation dans les premières années de notre vie en famille. C'est une grande responsabilité pour les parents ! Ce sont eux les premiers éducateurs de leurs enfants. Ne les privez pas d'une bonne formation morale et religieuse. Cet engagement requiert toute votre attention et toutes vos forces. Exigez vos droits dans l'éducation de vos enfants ; ne permettez pas que les véritables valeurs soient supprimées dans les écoles ; et vous, qui les aimez d'un amour plein de tendresse, soyez leurs premiers formateurs.

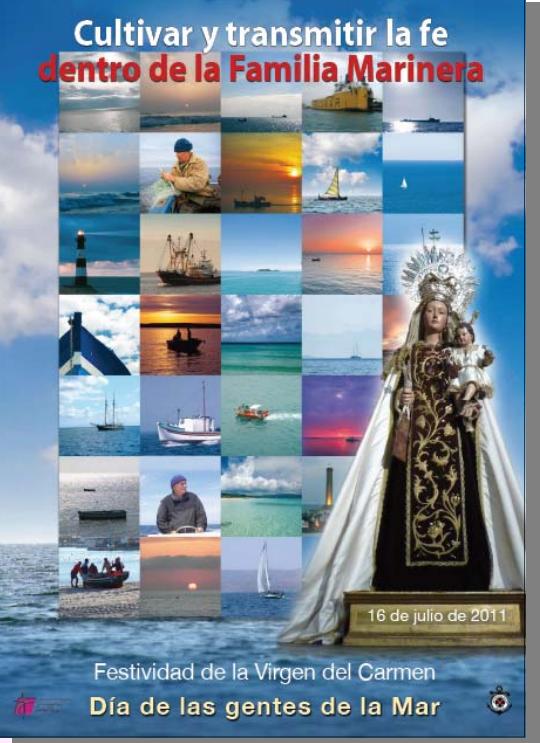
Il ne s'agit pas d'une belle utopie. Les chrétiens ne sont pas les seuls à pouvoir le faire, tous les hommes de bonne volonté le peuvent aussi : dans leurs coeurs la grâce agit de façon invisible. Le Christ est mort pour tous, et la vocation suprême de l'homme est en réalité une seule, celle divine. Par conséquent, nous devons croire que l'Esprit Saint offre à tous, sous la forme que Dieu seul connaît, la possibilité de s'associer à ce mystère de la vie dans le Christ et de l'éducation aux valeurs.

Très chers marins : au milieu de l'océan, il n'est pas facile de découvrir la présence de Dieu. Dans la chapelle de l'Ecole Navale Militaire de Marín il y a une plaque portant cette inscription : *"Celui qui ne sait pas prier, qu'il parcoure ces mers. Très vite il apprendra sans que personne ne lui enseigne"*. L'Apostolat de la Mer veut exprimer toute sa proximité aux familles des marins José Enrique Carril Rojo et Santiago Manuel Varela Veiga, morts le 27 mai dernier dans le naufrage du bateau de pêche *"Nuevo Luz"*, basé à Malpica (Coruña). Nous voulons leur offrir tout notre soutien spirituel, et les confier à la tendresse de Notre-Dame-du-Carmel.

Pour finir, je voudrais demander que soient reconnues au plan social la dignité et la valeur des travailleurs de la mer, tant de fois méconnus, pour ne pas dire ignorés. C'est là l'intention de notre Journée de l'Apostolat de la Mer : être proches des nombreux hommes et femmes qui travaillent et vivent parmi les préoccupations de tant de tourmentes d'insécurité, et leur apporter l'espérance de savoir qu'ils peuvent compter sur l'aide de Dieu, mais aussi de ceux qui, de par leur responsabilité publique, s'occupent des questions de la mer.

Nous avons un bon timonier, le Christ, et donc notre bateau ne peut qu'être rempli d'espérance.

+ Luis Quinteiro Fiúza, Evêque promoteur de l'Apostolat de la Mer



PRÉSENTATION DU DOSSIER:

Les marins abandonnés ni à terre ni en mer...

INTERVENTION DE S.EXC. MGR ANTONIO MARIA VEGLIÒ, PRÉSIDENT Civitavecchia, 8 juin 2011

Je désire avant tout saluer cordialement S.E. Mgr Luigi Marucci, évêque de Civitavecchia, l'Amiral Marco Brusco, Commandant Général des Capitaineries de Port en Italie, Don Giacomo Martino, Directeur National de l'Apostolat de la Mer en Italie et toutes les autorités civiles et militaires ici présentes. Une salutation et des remerciements particuliers vont à Don Artur Jeziorek, aumônier et Président de la *Stella Maris*, pour m'avoir invité à cette présentation.

Civitavecchia est une ville portuaire qui, tout au long des siècles, a témoigné de son importance en tant que carrefour pour le développement commercial, économique et culturel des populations de tout le bassin de la Méditerranée. En effet, dans le passé, ce rôle a enrichi la ville de très belles œuvres architecturales, dues à des artistes célèbres tels que Michelangelo et le Bernin et, récemment aussi, de bénéfices économiques grâce au tourisme de croisière. Nombreux parmi nous sont ceux qui connaissent les conditions de vie particulières des marins embarqués pour une longue période : nous savons les difficultés qu'ils expérimentent du fait qu'ils sont séparés de leurs familles, qu'ils risquent d'être rendus responsables des accidents maritimes éventuels, d'être séquestrés par les pirates et d'être abandonnés dans un port loin de chez eux. Le cas d'abandon de bateaux avec, à bord, leur équipage, est un drame qui se répète fréquemment et, hélas, le plus souvent il a une place cachée dans le panorama du transport maritime international.

L'abandon est une décision économique prise en toute conscience par un armateur qui se trouve face à l'impossibilité de respecter des engagements financiers, ou encore par le bloc du bateau de la part des créateurs. Dans certains cas, les marins sont abandonnés en même temps que le bateau après que les autorités portuaires aient déclaré que celui-ci ne présentait pas les conditions de sécurité requises en le bloquant à quai pour que soient effectuées les réparations nécessaires. Toutefois, l'armateur décide tout simplement de l'abandonner en même temps que l'équipage.

Au Musée des Garde-côtes du fort Michelangelo, à Civitavecchia, s'est tenu le 8 juin le Congrès intitulé: « *Marins abandonnés... ni sur terre, ni en mer* », organisé par le p. Artur Jeziorek, aumônier de bord, en qualité de président de l'Association de volontariat et d'assistance aux marins *Stella Maris*, qui fait partie du comité territorial du Welfare maritime.

« Violer les obligations envers les membres de sa famille, en les abandonnant, est un crime, abandonner les animaux est un crime, abandonner les déchets est un crime, abandonner les marins n'est pas un crime », tel est le thème traité en présence des autorités civiles, militaires et religieuses de la ville.



De gauche à droite: P. Bruno Ciceri, le Commandant du M/V Ibero Grand Holiday, S.Exc. Mgr Antonio Maria Vegliò, Amiral Marco Brusco, P. Giacomo Martino

sommes versées à l'occasion de leur vente ne suffisent pas à couvrir la totalité des dettes de l'armateur.

Pour les marins, être abandonnés dans un port étranger par leur armateur, sans nourriture, sans eau, sans combustible pour faire fonctionner les moteurs et sans avoir perçu aucun salaire depuis plusieurs mois,

en se trouvant dans l'impossibilité de contacter leurs familles et de leur envoyer l'argent nécessaire à les faire vivre constitue un cauchemar qui, à long terme, a souvent des conséquences psychologiques.

Au niveau international, l'Apostolat de la Mer souhaite que les organisations chargées de la protection des droits des marins parviennent non seulement à proposer, mais aussi à mettre en œuvre une solution globale, obligatoire et internationale pour répondre concrètement à toutes les exigences des travailleurs de la mer abandonnés dans des ports étrangers, loin de leurs maisons.

Pour ce qui est de l'Italie et des cas d'abandon, une importance particulière est celle des *Comités de welfare pour les marins*, là où ils existent, et où toutes les forces (Capitaineries de port, syndicats, Douanes, etc.) interviennent en synergie pour se charger des besoins matériels et spirituels des marins et pour résoudre de telles situations d'urgence le plus rapidement possible.

Dans d'autres ports, ce sont seulement les *Stella Maris* qui se chargent de leurs besoins et, lorsqu'ont échoués tous les essais mis en œuvre pour trouver une solution aux problèmes, ce sont souvent les Centres qui, au prix d'un gros effort économique, paient aussi les billets d'avion pour permettre aux marins de rentrer chez eux et retrouver leurs familles.

Dans les années récentes, Civitavecchia aussi a dû affronter les cas de deux bateaux, le *Nesibe E* et le *Silver One*, dont on peut, aujourd'hui encore, voir les épaves rouillées amarrées au bord des quais. Un autre cas s'est encore présenté dernièrement, avec un autre bateau qui se trouve bloqué dans le port depuis le 14 avril et il est souhaitable qu'une solution soit apportée dans les délais les plus brefs.

A vous tous qui, de façons et sous des formes différentes, avez des responsabilités directes dans le port de cette ville et dont les décisions peuvent souvent conditionner la vie des marins abandonnés, je voudrais rappeler ce qu'a dit le bienheureux Jean-Paul II lors de sa visite pastorale à Civitavecchia en s'adressant au personnel du port le 19 mars 1987 : "... *La fonction de chacun d'entre vous, dans le cadre de sa spécialisation et de ses compétences, est en effet orientée vers le bien commun. L'ou*

vrier portuaire exprime un rapport qui transcende le milieu étroit d'une circonscription territoriale et s'élargit à l'horizon plus vaste des personnes et des choses venant des lieux les plus divers. Il s'agit d'un rapport qui, tout en tendant à améliorer les conditions d'existence des personnes qui le vivent, promeut en même temps leur croissance humaine, en élargissant leurs connaissances grâce à l'impact avec des réalités toujours nouvelles".

Il est important que les informations contenues dans ce dossier soient partagées avec toute la société civile et qu'elles génèrent un débat constructif entre les différentes forces devant intervenir sur la condition des marins abandonnés, et ce afin de créer une conscience commune globale à l'égard de leurs difficultés et de leurs problèmes, et que puisse aussi se développer un système d'intervention immédiate, dans le respect des lois mais sans tomber dans la bureaucratie, en vue de faciliter la résolution immédiate de semblables situations.

Avant de conclure, je voudrais rappeler les quelques cinq cent marins et plus encore entre les mains des pirates - qui, en raison de négociations longues et stériles, se sentent abandonnés de tous - afin que notre intérêt constant pour leur situation et notre attention envers leurs familles continuent de garder vivante leur espérance et soient un encouragement pour les personnes responsables des négociations dans le but de parvenir à un accord permettant aux marins de rentrer le plus vite possible chez eux.

Les cas d'abandon de navires avec les équipages à bord est un drame récurrent qui demeure le plus souvent invisible dans le panorama du transport maritime international

L'IMPACT DE LA PÊCHE DANS LA VIE DE LA FAMILLE DES MARINS

La famille, une communauté où doivent se développer les liens humains les plus intimes, est incompatible avec la vie du marin, à qui cette possibilité est niée tout au long de sa vie, et donc, aussi le droit de profiter de la Loi de Conciliation du travail avec la vie familiale (1999). Quand on demande à un marin quelle est l'expérience la plus négative de la vie en mer, il répond presque toujours que le travail est dur mais que ce dont il souffre le plus c'est la solitude et l'absence de la famille. Cette séparation familiale, qui peut durer 7 mois ou plus, avec de courts séjours à terre, comporte de graves carences : - *les longues absences du foyer du mari et du père* ; - *les répercussions sur l'évolution et l'éducation des enfants* ; - *les relations sociales*.

Trois aspects dans les vies de ces familles qui les différencient de celles où le père reste à terre.

I. LES LONGUES ABSENCES DU FOYER DU MARI ET DU PERE

La séparation de la famille du travailleur de la pêche industrielle détériore le dialogue familial. Quand le mari rentre à la maison, il doit commencer une cohabitation qu'il a dû interrompre pendant très longtemps et qui, en son absence, a pris un rythme et des habitudes qu'il n'a pas pu partager.

Dès qu'il rentre chez lui, le marin – à l'exception du patron –, qui est habitué à mener à bord une vie de routine et avec très peu de responsabilités, a des difficultés à prendre les rênes des décisions familiales car, pendant son absence, c'est son épouse qui a dû s'en charger et décider de toutes les activités et, quand il revient, elle ne renonce pas à son rôle pour autant.

Dans une étude-enquête réalisée par l'Apostolat de la Mer, il a été demandé à ces familles : quel est le problème principal découlant de la séparation du couple ? Voici les réponses :

- l'absence de dialogue et de vie en commun, 39% ;
- l'absence de relations conjugales, 12, 9% ;
- la solitude, 12% ;
- l'infidélité et les doutes, 7,9% ;
- la difficulté de socialiser, 9,1% ;
- l'aigrissement du caractère, 6,5% ;
- autres, 9,1% et n/c, 3,5%.

On ne peut pas ignorer cette circonstance dans la vie du marin, à savoir ce que la profession lui fait regretter : vivre la vie de son foyer, qu'il a le droit de réclamer en tant qu'époux et en tant que père.

II. LA FEMME DU MARIN DANS LA VIE FAMILIALE

Le rôle de la femme du marin dans la vie familiale est celui de tant de femmes qui sont confrontées aux difficultés provoquées par l'absence de leur mari et à celles qu'elles affrontent avec décision et courage.

Elles parlent de leurs problèmes principaux :

- La permanence du mari à la maison, pour des brefs séjours, donne lieu à une vie agitée due au fait que l'on veut vivre de façon intense ce court moment de vie familiale.
- Il leur faut assumer le double rôle de mère et père dans l'éducation des enfants, car elles sont conscientes que ceux-ci grandissent sans la présence nécessaire de leur père. Elles prennent seules leurs décisions tout au long du processus évolutif, orientant leurs enfants dans l'adolescence et la jeunesse. Mais la femme ne cesse de se demander comment agirait leur père ?
- Elles considèrent les problèmes de la vie de leur mari plus graves que les leurs. Même si elles ne le manifestent pas, elles connaissent les conditions dans lesquelles leurs maris travaillent, et elles les attendent tous les jours dans la préoccupation, avec la certitude qu'ils souffrent de la solitude dans un travail dur et dangereux, dont ils portent les marques, dans leur aspect et leur comportement, à leur retour au foyer, où elles les reçoivent affectées et résignées devant une situation qui ne change pas.

III.- LES REPERCUSSIONS SUR L'EDUCATION DES ENFANTS

Il s'agit d'un autre aspect dénaturé de cette vie familiale, car le marin n'est pas en mesure de s'occuper de l'éducation de ses enfants.

Par exemple : Quand le pêcheur rentre chez lui, l'enfant né en son absence peut avoir 3 ou 4 mois et lui, le père, devra bientôt repartir en mer. A son retour, l'enfant aura presque un an et commencera à parler, son père étant pour lui un étranger (le monsieur de la photo sur la table de nuit). Les années passent ainsi... sans qu'il puisse exercer son influence sur l'évolution et l'éducation de son enfant, car, disposant de quelques jours seulement au foyer il est difficile de reprendre "le fil" du dialogue familial, préférant ne pas déranger le travail éducatif de la mère. On ne peut pas dire que le père est marginalisé dans la responsabilité d'éducateur ; il est lui-même détaché des expériences quoti-

diennes et ne prend pas d'initiatives pouvant entraver la tâche que son épouse réalise en son absence ; mais il comprend que les enfants préfèrent s'adresser à elle.

Cette façon d'éduquer, sans la présence et la collaboration du père, entraîne souvent chez les enfants des problèmes de carences affectives, car la présence masculine et celle féminine sont des facteurs importants pour leur évolution, et quand ces enfants sont petits et que le père rentre de son travail en mer, celui-ci se sent inadapté face à son épouse, ce qui produit en lui un sentiment de jalousie susceptible de le faire souffrir et de provoquer un comportement altéré qui se répercute négativement sur la vie scolaire des enfants.

Suivant les données obtenues dans l'étude de l'Apostolat de la Mer sus-mentionnée, les réponses aux questions suivantes ont été :

- Si le père restait plus longtemps à la maison, les enfants recevraient-ils une meilleure éducation ? Les réponses affirmatives ont été de 71,2%.
- Selon vous, qui devrait s'occuper de l'éducation des enfants ? Les deux, le père et la mère, ont répondu 77,1% des personnes interpellées.

IV.- LES RELATIONS SOCIALES

A cause des absences prolongées du marin, la vie sociale de la famille des marins ne se déroule pas comme celle des autres familles où le père est présent, car les événements familiaux et sociaux ne peuvent pas être vécus comme ils le devraient dans la joie et la détente, leur absence étant fortement ressentie.

Le **pêcheur** est presque un personnage méconnu dans la société car ses relations sont sporadiques et superficielles, et il ne lui est pas facile de s'y intégrer. Il ne participe pas à l'association des parents d'élèves de l'école de ses enfants, ni aux réunions avec les voisins, et surtout, ce qui est particulièrement significatif, comme je l'ai déjà indiqué, il n'a pas la possibilité d'exercer son droit de vote dans l'élection des représentants politiques. C'est un homme sans voix et il se sent impuissant quand il s'agit de faire valoir ses droits. A cause de ses absences prolongées en mer, il lui est difficile de trouver les chemins de la solidarité et toute revendication individuelle de ses droits du travail peut signifier la perte de son emploi. Il ne lui reste qu'à se résigner face à une situation qui ne change pas, où sa dignité de personne humaine n'est pas respectée, tout comme les droits de sa famille.

La **femme** doit être intégrée dans la société pour tout ce qui a trait aux questions éducatives, civiles et économiques concernant sa famille. Elle l'est peu dans les événements sociaux, auxquels elle doit participer toute seule. Certaines femmes ont fait un pas en avant, pour être "la voix" de leurs maris, bien conscientes des difficultés qu'ils ont à défendre leurs droits.

On méconnaît la tâche difficile que certaines de ces femmes réalisent et, quand on les entend éléver la voix, leur présence active et décidée en défense des droits de

leurs familles n'est pas toujours bien interprétée. Elles ne se sentent pas marginalisées en tant que femmes et ne se soucient pas d'avoir l'égalité vis-à-vis de l'homme. Leur auto-estime est élevée à cause du travail qu'elles réalisent dans la société.

Les **enfants** de ces familles s'intègrent de façon différente dans la vie sociale. Ils ne peuvent pas se référer à leur père de la même façon que leurs camarades de classe ou de jeux, dont les familles ont des caractéristiques différentes. Ils ressentent ces différences en particulier à l'occasion des fêtes et, tous les jours, quand ils ne peuvent pas parler à leur père des différents moments de leur vie : succès ou difficultés scolaires, sports, etc., sans la chaleur de leur compagnie.

V.- LE PECHEUR RETRAITE

L'incorporation de pêcheur à la vie du foyer n'est pas facile, ni pour lui, ni pour ceux qui l'attendent. Dans le cas du travailleur de la pêche industrielle, qui demeure longtemps en mer et ne reste que peu de temps à terre, sa vie connaît un déphasage. Outre la déconnection de sa famille, il y a deux facteurs qui rendent son retour difficile : l'isolement à bord dans des équipages réduits – actuellement de différentes nationalités – et l'isolement social.

Ces deux facteurs l'affectent, en réduisant sa capacité de retour avec succès aux relations familiales et sociales. L'adaptation n'est pas une tâche facile, car fréquemment ce retour tant souhaité ne se passe pas comme on l'espérait. Tous les deux, celui qui revient et celle qui attend, devraient avoir beaucoup de patience et de compréhension mutuelle. Et pour s'intégrer dans la vie sociale au moment du retour dans son village, le pêcheur devra changer sa vision et ses sentiments de



visiteur pour s'adapter à la vie qui sera désormais la sienne après tant d'années en mer.

Une autre difficulté peut être celle de devoir affronter l'économie du foyer, les revenus pouvant être très bas à cause d'éventuelles irrégularités dans les cotisations à la Sécurité Sociale.

L'EGLISE AU JAPON EMUE PAR LA SOLIDARITÉ DE L'AM DANS LE MONDE

La famille de l'AM a répondu généreusement à l'appel lancé par AM International en vue d'envoyer des fonds pour l'assistance aux pêcheurs et à leurs familles, afin de reconstruire non seulement leurs bateaux, mais également leur vie. **S.Exc. Mgr Michael Goro Matsuura**, évêque promoteur de l'AM, nous informe de la situation des communautés de pêcheurs.

« Je voudrais vous remercier tous pour votre préoccupation, pour vos prières et pour votre soutien en ce moment de catastrophe et de crise pour le Japon. Le soutien des catholiques dans le monde a été si touchant. Je me sens lié par un profond lien de solidarité aux Eglises du monde entier. Je pense que notre rôle en tant que chrétiens est d'envoyer ce message d'espoir et de solidarité, en particulier aux victimes de la catastrophe.

Quatre mois se sont écoulés depuis les terribles tremblement de terre et tsunami qui ont frappé la région de Tohoku (Iwate, Miyagi, Fukushima) le 11 mars 2011. Plus de 20,000 personnes ont perdu la vie ou sont encore portées disparues. On estime qu'environ 90,000 personnes vivent encore dans des abris temporaires. La situation du secteur de la pêche dans la région de Tohoku est très grave. Presque vingt mille navires de pêche commerciale ont été détruits et 319 ports ont été balayés sur une surface proche de l'un des trois plus grands lieux de pêche du monde. On estime à un trillion de yen (9 milliards d'euros) les dommages provoqués à l'industrie de la pêche, soit environ 70% de la production totale de la pêche du Japon.

Etant donné que le tremblement et le tsunami ont également paralysé une usine nucléaire, la reconstruction de la région sera un processus à long terme et un soutien à long terme sera donc nécessaire. Jusqu'à présent, les besoins urgents ont représenté la priorité des institutions, des ONG et des Eglises. Cette première phase touche à sa fin, et la réponse entre à présent dans sa deuxième phase. Au mois de juin, la Conférence des évêques du Japon a demandé que tous les diocèses envoient du personnel dans les églises dans la région Tohoku en vue d'un soutien à long terme. Je pense qu'il s'agira d'une occasion d'établir des relations plus étroites avec les communautés de pêcheurs et que nous comprendrons alors quels sont leurs besoins.

Avec ce désastre, l'AM Japon a également entamé une nouvelle phase d'engagement accru auprès des communautés de pêche locales. Nous sommes encore en train d'identifier quels sont les pêcheurs et les familles qui n'ont pas pu recevoir de soutien de la part d'autres sources, telles que le gouvernement, et ils seront les bénéficiaires du fonds spécial de l'AM.

L'équipe de l'AM Japon et moi-même continuerons de développer des projets afin d'aider les communautés de pêcheurs à reconstruire leur vie. Je vous tiendrai au courant de la façon dont les fonds de l'AM sont utilisés ».

S.Exc. Mgr Michael Goro Matsuura

FONDS DE SECOURS DE L'AM POUR LE JAPON

Les dons reçus à la date du 16 juillet 2011 s'élèvent à:

33.988,47 Euros et 30.111 US\$

Sur cette somme, 20.000 US\$ et 15.000€ ont déjà été transférés à l'AM Japon. Les personnes désirant envoyer des dons sont priées de suivre les instructions ci-dessous.

INSTRUCTIONS POUR LE VERSEMENT DE DONS DESTINÉS AU FOND AM POUR LE TSUNAMI AU JAPON

EN DOLLARS USA

BANQUE: JP MORGAN CHASE BANK

ADRESSE: 4 Chase Metro Teck,
7th Floor 11245 Brooklyn, New York

COD. SWIFT: CHASUS33XXX

ABA ROUTING NR: 021000021

ACCOUNT NUMBER: 001 - 1 - 975 000

BENIFICIAIRE:

ISTITUTO PER LE OPERE DI RELIGIONE

(Cod. Swift: IOPRVAVXXXX)

00120 Città del Vaticano

Détails du paiement:

Pontificio Consiglio Migranti

- compte n. 22 52 70 14

EN EUROS

BANQUE: JP MORGAN CHASE BANK

ADRESSE: 14, Junghofstrasse,
60311 Frankfurt am Main, BLZ 50110800

IBAN: DE81501108006231606168

CODICE SWIFT: CHASDEFXXX

BENEFICIAIRE:

ISTITUTO PER LE OPERE DI RELIGIONE

00120 Città del Vaticano

Détails du paiement:

Pontificio Consiglio Migranti

- compte no. 22 52 70 13

NOUVEAU DIRECTEUR NATIONAL EN AUSTRALIE

J'ai le plaisir de vous présenter M. Peter Owens.

M. Owens prendra les fonctions de directeur national pour l'Australie à partir du 30 juillet 2011.

Peter est membre de cet apostolat depuis plus de 30 ans. Son fils, Nathan Owens, faisait partie de nos groupes de jeunes volontaires et devint ensuite « master mariner ». Nathan est capitaine sur un vaisseau en service hors de l'Australie-occidentale en ce moment, chargé de l'entretien des plateformes pétrolières dans l'Océan indien.

Je suis certain que Peter sera un bon représentant de l'Apostolat de la Mer en Australie. Il s'occupe du programme de liturgie pour l'entrée des nouveaux catholiques dans l'Eglise et est depuis de nombreuses années membre de notre conseil paroissial local. Il a également prêté service au Brisbane Pastoral Council Committee. Peter travaille à présent pour moi à plein-temps comme directeur de l'Apostolat de la Mer à Brisbane, et si Dieu le veut, nous travaillerons encore longtemps en étroite collaboration au cours des années à venir.

Ted Richardson, Coordinateur Régional de l'AM pour l'Océanie



Recompenses décernées aux membres de l'AM

TED RICHARDSON RÉCOMPENSÉ PAR LA REINE ELIZABETH II POUR SON TRAVAIL DANS L'AM



Le directeur national pour l'Australie de l'Apostolat de la Mer, Ted Richardson, a été récompensé pour son travail par une distinction honorifique à l'occasion de l'anniversaire de la reine Elizabeth en l'année 2011.

M. Richardson a en effet reçu la médaille de l'Ordre de l'Australie (OAM) pour son service aux marins à travers l'Apostolat de la Mer. M. Richardson est le directeur national depuis 1991 et a été le premier laïc à occuper cette position. Il est également coordinateur régional pour l'Océanie.

M. Richardson a déclaré qu'à sa connaissance, c'est la première fois qu'un membre de l'Apostolat de la Mer reçoit une telle récompense.

LA MÉDAILLE DU SERVICE DES GARDE-CÔTES DES ETATS-UNIS DÉCERNÉE À MME KAREN M. PARSON

Dans leur éloge, les garde-côtes ont souligné l'« engagement généreux [de Karen Parsons] non seulement en vue de l'intendance maritime, mais également de la sécurité et du bien-être des nombreux marins qui entrent dans les ports de Galveston et Texas City... L'aumônier Parson est une conseillère digne de confiance des garde-côtes des Etats-Unis ainsi qu'un ardent défenseur des marins qui sont loin de chez eux, ne bénéficiant d'aucune structure de soutien et, dans certains cas, devant endurer des conditions de travail inadéquates ».

La déclaration des garde-côtes des Etats-Unis fait référence au travail de Karen, qui s'est mobilisée et a utilisé son influence personnelle pour promouvoir des améliorations humanitaires opportunes visant à renforcer la sécurité et la sûreté à bord des navires, et, après avoir cité plusieurs exemples, la déclaration conclut: « En raison de ces actes quotidiens de bienveillance et de son soutien spontané aux marins provenant de toutes les régions du monde, l'aumônier Karen Parson jouit de la plus haute considération et du plus grand honneur auprès des garde-côtes des Etats-Unis et de la communauté maritime ».



MICHAEL O'CONNOR REÇOIT LA MÉDAILLE DES CADETS DE MARINE



Michael O'Connor, un visiteur de navire à Greenock, en Grande-Bretagne, a été récompensé de la médaille des Cadets de marine, qui est décernée pour « services particulièrement méritoires ». Michael, âgé de 71 ans, a pris sa retraite du poste de commandant des Cadets de marine de Greenock il y a 16 ans. En 1996, il avait également reçu un M.B.E. en reconnaissance de ses services au mouvement. Michael affirme être « enchanté et honoré de recevoir la médaille », et ajoute que « les Cadets de marine ont représenté un chapitre très important de ma vie ».

L'AM international présente ses félicitations à Ted, Karen et Michael pour leur engagement constant au service des marins et de leurs familles et leur exprime sa gratitude pour l'attention qu'ils attirent sur l'humble et précieux travail des aumôniers et volontaires de l'AM.

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE RÉGIONALE DE L'AM POUR LA RÉGION EXTRÊME-ORIENT

9-13 mai 2011 – Taichung, Taïwan

Le p. Romeo Yu-Chang, coordinateur pour l'Extrême-Orient, a appelé à la rencontre régionale par ces paroles: « *Il s'agit d'une occasion pour les aumôniers, les assistants et les volontaires de l'AM de se rencontrer pour partager leurs expériences de vie dans le cadre de leur ministère auprès des gens de mer. Nous devons affronter des défis apportés par les changements rapides dans le monde maritime. Notre foi dans le Seigneur Jésus nous soutient dans cette tâche de ministère de l'accueil. Que chacun de nous réfléchisse sur la façon de raviver les braises de notre ferveur spirituelle et de nous enflammer véritablement pour Dieu et les personnes auxquelles s'adresse notre ministère.* »

Les travaux ont été ouverts par S.Exc. Mgr Bosco Lin, président de la Commission épiscopale pour les migrants et les personnes en déplacement de la Conférence épiscopale régionale chinoise et évêque promoteur de l'AM pour Taïwan. Le p. Bruno Ciceri, représentant S.Exc. Mgr Antonio Maria Vegliò, président du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, a lu un message aux près de 40 participants provenant de Taïwan, d'Indonésie, des Philippines, de Hong Kong, de Singapour, de Thaïlande, de Malaisie et du Japon.

Mardi 10 mai, après les prières du matin préparées par la délégation des Philippines, les participants ont écouté les paroles de bienvenue du p. Romeo Yu-Chang et ont entamé une matinée chargée, composée de plusieurs interventions: *Caritas in Veritate en relation au ministère d'accueil des marins*, prononcée par le p. Ofried Chen, Secrétaire général de la CRBC; *La pastorale et la défense des droits (Interventions juridiques et civiles)*, prononcée par le p. Peter O'Niell, missionnaire de saint Columban travaillant à Taïwan depuis plusieurs années; *La pastorale de l'accueil et de la réception en relation à la Convention du travail maritime MLC 2006*, par maître Dennis Gorecho, avocat de Sapalo Velez Bundang & Bulilan, aux Philippines.

M. David Fredrick, de l'Académie maritime de Malaisie a présenté dans son intervention *Attaques de pirates*.

DU MESSAGE DE S.EXC. MGR VEGLIÒ:

« Notre Conseil pontifical reconnaît l'importante expansion en cours dans votre Région vaste et complexe. Je suis extrêmement heureux des récents développements, tels que l'inauguration officielle du Centre Stella Maris à Taichung, Taïwan, et de la nomination du p. Dennis Carrier comme directeur national du Cambodge par S.Exc. Mgr Olivier Schmittaeusler, évêque du vicariat de Phnom-Penh. Ce sont là des signes que les Eglises locales deviennent toujours plus sensibles et attentives aux gens de mer et que notre apostolat se développe. Toutefois, en portant un regard vers l'avenir, il est nécessaire de tenir compte des choix économiques et politiques faits par les différents pays de la région. Nous devons identifier les ports qui, au cours des 15 ou 20 prochaines années, deviendront le centre du trafic maritime en Asie; puis, en communion avec les Eglises locales, nous devons développer un programme, en investissant de l'argent et du personnel, afin d'assurer la présence du ministère de l'AM dans ces futurs carrefours d'importantes routes maritimes.

Etant donné que votre région est le principal fournisseur de marins dans le monde, je considère qu'il existe trois défis auxquels vous devrez faire face dans votre pastorale aux gens de mer ». Tout d'abord, je voudrais rappeler l'importance d'établir une collaboration fructueuse avec les différentes écoles maritimes en vue de fournir des « *cours de formation du caractère* » pour les futurs marins afin de leur inculquer les principes chrétiens de base. En deuxième lieu, les familles de marins ont besoin d'une pastorale spécifique, car souvent, la mère doit assumer plusieurs rôles à l'égard des enfants, et elle doit faire face seule à différentes situations. Je voudrais vous exhorter tous à établir des associations d'épouses de marins, afin de fournir un soutien et un encouragement réciproques. En troisième lieu, un grand nombre de marins victimes de la piraterie proviennent de votre région et vous connaissez les effets traumatisants de la prise d'otage prolongée. De nombreux organismes internationaux étudient le phénomène et analysent les conséquences psychologiques sur les marins et leurs familles. Il serait utile de préparer des orientations pastorales pouvant être proposées comme modèles d'intervention afin de réduire les situations génératrices de stress, les incompréhensions entre la famille et l'armateur, et s'assurer que toutes les mesures de bien-être pour les familles sont garanties ».

tes: la réponse des armateurs, l'expérience de son entreprise, dont deux des navires ont été détournés il y a trois ans. Dans son intervention, M. David a souligné les difficultés psychologiques liées aux négociations avec les pirates et la façon dont l'entreprise s'est occupée des familles pendant et après l'épreuve.

Dans l'après-midi, le p. Bruno Ciceri a présenté la *Convention n. 188 de l'OIT sur le travail dans le secteur des pêches* avec les *Recommandations*. Le reste de l'après-midi a été occupé par un atelier au cours duquel les participants, divisés en groupes de cinq, étaient invités à répondre aux questions suivantes:

Les participants doivent réfléchir sur la façon dont ils peuvent modifier leur stratégie pastorale pour améliorer la vie des gens de mer et de leurs familles. Conscients de la situation des marins et des pêcheurs, ils doivent puiser une vision pastorale inspirée par la Lettre encyclique « Caritas in Veritate ». Le but de ce questionnaire est d'établir une vision et une mission pour la Région Extrême-Orient de l'AM. Quel est le point particulier de la première session sur « Caritas in Veritate », en relation à la pastorale de l'accueil des marins, qui touche l'essence même de votre ministère aux marins? En ce qui concerne la pastorale de la défense des droits, de quelle façon pouvez-vous vous inspirer dans votre travail de la Lettre encyclique « Caritas in Veritate » pour que les gens de mer soient mieux traités et de façon plus humaine? Dans votre expérience, basée sur le fondement même de notre ministère, comment pouvons-nous être plus efficaces pour promouvoir le message de la Lettre encyclique dans le monde maritime?

La journée s'est conclue par l'intervention sur les *Pêcheurs philippins à bord des navires de pêche de Taïwan*, prononcée par l'attaché des questions liées au travail, Rodolfo M. Sabulao.

Mardi 11 mai, les prières du matin ont été guidées par la délégation japonaise, qui a également rappelé qu'un mois s'était écoulé depuis le tragique tremblement de terre et le tsunami. Peu après, tous les participants ont écouté plusieurs interventions importantes: *Piraterie et victimes: comment assister les victimes et leurs familles* par le p. Vic Labao, Directeur national de l'AM pour les Philippines; *Co-responsabilité sociale et stratégie de collecte de fonds*, par M. Austin Ou, directeur exécutif, Taiwan Catholic Mission Foundation; *Aumônerie de l'AM dans l'apostolat à bord des navires de croisière*, par le p. Romeo Yu-Chang, coordinateur régional de l'AM. La Messe a été célébrée en faisant mémoire de façon particulière des victimes et des survivants de la tragédie au Japon.



Les activités de l'après-midi ont commencé par *Le témoignage d'une femme de marin*, par Mme Dina Castillo-Agonia, et se sont poursuivies par la présentation des pays de la part de chaque directeur national de l'AM. La présentation du Directeur national du Japon a suscité un intérêt particulier.

Comme la veille, les participants ont été divisés en groupes pour un deuxième atelier traitant des questions suivantes: *Le but de ce questionnaire est d'établir des objectifs ou buts pour les 5 prochaines années pour la Région Extrême-Orient de l'AM. En ce qui concerne votre pays d'abord, puis la région, où (c'est-à-dire dans quels port), pensez-vous qu'il soit utile d'insister auprès de l'Eglise locale, d'investir en termes d'argent et de personnes, afin d'offrir une pastorale solide aux marins et aux pêcheurs? (des réponses spécifiques sont demandées).* *Comment pouvons-nous maintenir et rendre notre présence dans le monde maritime (centres, drop-in centers, etc.) durable en terme financiers et de personnel? Quelles suggestions et propositions pouvez-vous soumettre afin de contribuer à renforcer la communication, la coopération et la collaboration entre aumôniers, agents de la pastorale et volontaires dans la Région?*

Tôt dans la matinée du jeudi 12 mai, les participants ont été invités par Mgr Martin Su, évêque de Taichung, dans sa résidence afin de concélébrer une Messe. Peu après, ils se sont rendus au port de Taichung, où plusieurs questions liées au financement ont été discutées avec M. Roy Paul, de ITF-ST. M. I. Dewa N. Budiasa, coordinateur régional du ICSW pour l'Asie du Sud-Est a présenté les derniers développements concernant le programme régional et de ses objectifs. Puis, en présence de M. Chien-Chiu Wen, chef du transport maritime et de la navigation au Taichung Harbour Bureau, M. Sun Jer-in, du National Chinese Seamen Union (NTSU) et président du National Seafarers Welfare Board (NSWB) de Taïwan, a eu lieu l'inauguration officielle du Centre Stella Maris pour les marins. Dans l'après-midi, les participants ont eu l'occasion de visiter le port et la ville de Taichung, en constante expansion, et c'est ainsi que la rencontre régionale de l'AM s'est officiellement conclue.

MISSION DE LA MER

Session nationale 2011

DÉCLARATION FINALE

Réunie en session nationale à St Gildas de Rhuys, du 02 au 05 juin 2011, la Mission de la Mer a abordé les problèmes de la relation entre foi chrétienne et écologie à travers le thème : « Héritiers d'un Dieu qui donne la vie ».

Dans notre texte d'Orientation, nous écrivions en 2007 : « La mer est un bien commun à toute l'humanité qui doit être préservé. Mer nourricière, elle est une richesse. Elle est aussi un lien entre les différentes grandes régions du globe, vecteur essentiel du commerce mondial. Elle est un lieu de passage des grandes migrations humaines, officielles ou clandestines. Elle est toujours un lieu de co-habitation entre diverses activités, professionnelles ou de loisir. » (§ 100)

Force est de constater que, depuis lors, les situations des marins pêcheurs, comme celles des marins de commerce ont peu progressé. Pire, les uns et les autres sont frappés par la mise en place de politiques de plus en plus restrictives. Les marins du commerce voient s'accroître les contraintes dans leur vie quotidienne à bord et dans leurs possibilités à se déplacer, principalement pendant les escales. Pour les pêcheurs, même s'ils sont partisans d'une bonne gestion, l'accès à la ressource halieutique devient souvent problématique avec la mise en place des politiques européennes et nationales de préservation de la ressource et de l'environnement. Dans le même temps nous constatons une augmentation de la pauvreté, particulièrement dans les familles maritimes.

Nous redisons nos attentes pour que :

À la pêche:

- la nouvelle politique commune en cours d'élaboration, n'établisse pas un caractère individuel et transférable aux quotas qui mènerait à la privatisation de la ressource comme cela c'est produit dans les pays où cette politique a été menée,
- les marins pêcheurs, à travers leurs organisations, soient réellement associés aux prises de décision des politiques qui les concernent,
- les divers accords de partenariat avec les pays du Sud garantissent aux pêcheurs artisans locaux l'accès à la ressource, et leur permettent de vivre, en mettant fin au pillage dont les eaux de ces pays sont les victimes.

Au commerce:

- les marins puissent bénéficier, selon leur droit, des visites à bord et des possibilités d'aller à terre dont ils ont besoin pour leur équilibre social, culturel et spirituel,
- la convention sur le travail maritime (MLC 2006) soit ratifiée, comme les Pouvoirs publics s'y sont engagés,
- soit mis en place un mode de financement pérenne des foyers d'accueil, leur donnant les moyens d'assurer un service auprès des marins qui soit à la hauteur des besoins.

Pour cela, nous nous adressons :

- aux Pouvoirs publics pour que les responsables écoutent les demandes des gens de mer et prennent en compte leurs propositions dans les prises de décision,
- aux Églises pour que, par la proximité et le service, elles témoignent de l'universalité de la sollicitude à nos frères,
- et enfin à tous les hommes et femmes de bonne volonté.

Abbaye de Rhuys, le dimanche 05 juin 2011

Philippe Martin, Président
Père Guy Pasquier, secrétaire national.

Paris, le 13 juin 2011

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous faisons parvenir la déclaration finale que la Mission de la Mer a adoptée lors de sa session nationale, du 2 au 5 juin 2011, à Saint Gildas de Rhuys (56).

La Mission de la Mer est un mouvement de l'Église Catholique pour une présence chrétienne dans le monde maritime (pêche, commerce, services portuaires). Elle est active dans l'accueil des marins dans la plupart des grands ports maritimes, qui se fait dans des foyers, ou par des visites à bord des bateaux à quai. La Convention 163, de l'OIT/BIT, a été ratifiée par la France en 2005, et le décret établissant les Commissions Portuaires de Bien Etre des Gens de Mer, dans les ports de commerce de Métropole et d'Outre-mer, fut publié en 2008. La plupart de ces commissions portuaires sont maintenant en place. La Mission de la Mer est

représentée dans la plupart d'entre elles.

Les foyers d'accueil mettent principalement à la disposition des marins, des transports depuis les navires et retour, des moyens pour communiquer avec les familles (téléphone, ordinateurs, accès WiFi, ...) et des espaces de détente. Cela ne couvre que la satisfaction des besoins essentiels des marins. L'animation des foyers est assurée en grande partie par des bénévoles, sans lesquels l'accueil serait réduit à peau de chagrin.

Le fonctionnement des foyers d'accueil est aujourd'hui subordonné à l'octroi de subventions accordées par les gestionnaires des ports maritimes, les collectivités locales, les acteurs économiques (agents maritimes, entreprises de manutention ...) qui restent aléatoires. Il faut aussi mentionner une participation de l'Etat par le biais de l'AGISM dans quelques ports (Boulogne, Le Havre, Brest, Donges et Marseille). Ces subventions dépendent des organes décisionnels des ces différents donateurs. La participation des armateurs reste très faible. Dans certains ports, elle est même inexistante.

Avec les associations d'accueil, la Mission de la Mer demande qu'une contribution par navire soit prélevée sur le compte d'escale, comme cela se fait dans les grands ports du monde et en particulier d'Europe. Quelques dizaines d'euros ne grèveraient pas lourdement le compte d'escale des bateaux, permettraient d'ouvrir les foyers pendant des plages horaires conformes à la réalité des escales (courtes et loin des villes), et d'une façon générale d'améliorer l'accueil.

La Mission de la Mer demande que la France ratifie la Convention du Travail Maritime, adoptée à l'OIT/BIT en 2006. Cette convention vise à la fois à assurer des conditions de vie et de travail décentes pour les gens de mer, et à établir des conditions de concurrence loyales entre compagnies. Aujourd'hui, une des 2 conditions pour qu'elle soit applicable, celle du tonnage, est remplie, grâce à la ratification par certains états de libre immatriculation ; celle quant au nombre minimal de pays à la signer, pour la rendre applicable, n'est pas atteinte. La France s'honorera à le faire rapidement, ainsi que les autres pays d'Europe, pour la rendre opérante au plus vite.

D'autre part, l'Union Européenne se prépare à mettre en place une nouvelle Politique Commune des Pêches. Un des outils qui semble devoir être adopté est la mise en place de quotas individuels et transmissibles. Nous voudrions attirer votre

attention sur le fait que dans tous les pays où cette politique de QIT a été mise en place, et en particulier au Canada, elle a abouti, de fait, à la quasi disparition de la pêche artisanale, par concentration successive des quotas. Cela mène, à terme, à la privatisation de la ressource, alors qu'il s'agit là d'un bien commun que personne ne devrait donc pouvoir s'approprier.

Les pêcheurs sont aussi très inquiets de la place qui leur est laissée dans la gestion des Aires Marines Protégées. Une gestion durable et responsable de ces aires et de leurs ressources est nécessaire et de nombreux acteurs sont concernés. En fait, les pêcheurs professionnels se voient complètement marginalisés, en particulier au profit des pêcheurs plaisanciers qui ont les moyens d'un puissant lobbying. Or, ce sont les professionnels qui sont les



premiers gestionnaires (témoins et acteurs) de la ressource halieutique. S'ajoutent les problèmes liés à la mise en place de l'éolien marin, les prélèvements de granulats et les rejets de boues de dragage.

Enfin, il existe dans la Politique Commune des Pêches un volet extérieur qui concerne les accords de partenariat avec les pays dits « du Sud ». Nous voudrions nous faire les avocats des pêcheurs artisans de ces pays qui sont victimes des prédateurs de grands armements étrangers par manque de contrôles de la part des autorités locales. Il nous paraît important que les accords qui prévoient un droit d'accès à la ressource puissent aussi prévoir les moyens d'un contrôle efficace du respect du non débordement de ces droits de pêche.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

*Père Guy Pasquier, secrétaire national
Philippe Martin, président*

M. KOJI SEKIMIZU ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OMI



M. Koji Sekimizu, japonais, a été élu secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI). Sa nomination entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2012 pour une période initiale de quatre ans.

Le vote a eu lieu au cours de la 106e session du Conseil de l'OMI, composée de 40 membres, qui s'est réunie du 27 juin au 1er juillet 2011. La décision du Conseil sera soumise à l'approbation de l'Assemblée de l'OMI, dont la 27e session se tiendra du 21 au 30 novembre 2011.

M. Sekimizu, âgé de 58 ans, est actuellement directeur du comité de la sécurité maritime de l'OMI. M. Sekimizu a étudié l'ingénierie marine et l'architecture navale et est entré au Ministère des transports du Japon en 1977, d'abord comme inspecteur de navire, et occupant par la suite des postes de responsabilité dans le domaine de la sécurité maritime et de l'environnement au sein du Ministère. Il a commencé à participer aux réunions de l'OMI en tant que membre de la délégation japonaise en 1980 et est entré au secrétariat de l'OMI en 1989, où il a

d'abord été responsable technique, au sein du comité de la sécurité maritime; en 1992, il est devenu responsable du comité de la technologie, puis en 1997, directeur général adjoint du comité de la protection du milieu marin, et en 2000, directeur du même comité, avant d'être nommé à son poste actuel en 2004.

En présentant ses félicitations au lauréat, le secrétaire de l'OMI, M. Efthimios E. Mitropoulos a déclaré se réjouir à l'avance de « travailler en étroite collaboration avec M. Sekimizu jusqu'à la fin de l'année, pour lui expliquer la situation actuelle de l'organisation et afin que le passage d'administration entre nous se fasse sans difficultés, de façon aussi harmonieuse et efficace que possible ».

« Pour mener à bien la lourde mission extrêmement difficile que le Conseil lui a confiée aujourd'hui, il aura besoin de toute la compréhension, du soutien et de la coopération de tous les membres et du Secrétariat, afin de pouvoir prendre la direction et guider l'Organisation avec prudence et sagesse face aux défis actuels qui se présentent. Tandis que je n'ai aucun doute que les membres lui apporteront le soutien que j'ai évoqué (et que j'ai moi-même reçu, au cours des sept ans et demi qui viennent de s'écouler, et pour lequel je suis éternellement reconnaissant), je peux lui assurer que le Secrétariat sera à ses côtés pour le soutenir de toutes les façons possibles et dans toutes les circonstances », a déclaré M. Mitropoulos.

Voyage à Rome



Le président des Trustees Eamonn Delaney (*à droite sur la photo*) et le directeur national Martin Foley se sont récemment rendus au Vatican pour rencontrer le président du Conseil pontifical pour les migrants et les personnes en déplacement, qui exerce la haute autorité de l'Apostolat de la Mer internationale.

S.Exc. Mgr Antonio Maria Vegliò les a reçus pour la première fois au Conseil pontifical. M. Delaney et M. Foley ont sollicité cette rencontre afin de se présenter et d'avoir l'occasion d'expliquer le ministère maritime exercé par l'AM Grande-Bretagne et de développer des relations professionnelles plus étroites avec le Conseil pontifical.

Ils ont également rencontré S.Exc. Mgr Joseph Kalathiparampil, secrétaire du Conseil, le p. Bruno Ciceri et Mme Antonella Farina, d'AM international. Ce fut une rencontre fructueuse, qui a contribué à renforcer les relations entre le Conseil pontifical et l'AM Grande-Bretagne et à jeter de nouvelles bases pour une coopération future. Eamonn et Martin ont souligné la valeur des liens étroits entre les deux bureaux qui bénéficiera de façon concrète les gens de mer.

UN CANDIDAT AU SACERDOCE DÉCOUVRE LE MONDE DE LA MER

Je suis un séminariste en année de noviciat chez les Pères pallottins de la Province de Milwaukee, Wisconsin, aux Etats-Unis. J'ai eu la chance de travailler au sein de l'Apostolat de la Mer à Dublin, en Irlande, lorsque j'étais en Irlande. Les deux aspects que j'ai préférés étaient la compagnie des marins le soir dans le Centre Stella Maris et la visite au port avec l'aumônier.

En passant du temps avec les marins dans le Centre, j'ai partagé leurs préoccupations et leurs appréhensions. Une nuit, dans le logement de ma communauté, j'ai ressenti un certain malaise. Je me suis levé, et je me suis dirigé vers la ville pour reprendre mes esprits. Je me suis rendu dans le Centre de marins et j'ai parlé aux volontaires qui étaient là. Plusieurs hommes d'équipages philippins travaillant sur un pétrolier étaient arrivés. L'un d'entre eux était le cuisinier. Il était bouleversé et avait encore les larmes aux yeux. J'ai commencé à lui parler. Il m'a dit que son contrat arrivait à terme et qu'il avait parlé à son capitaine de son vol de retour aux Philippines pour voir sa famille. Son capitaine lui avait répondu en criant qu'il devait se concentrer sur son travail.

C'est alors que j'ai compris pourquoi mes pas m'avaient conduit dans ce lieu. Je devais aider quelqu'un qui ressentait les mêmes sentiments que moi. Je lui expliquai ce que je ressentais au sein de ma confraternité de jeunes prêtres irlandais, lorsque je leur parlais et qu'ils ne comprenaient pas pourquoi, provenant d'Amérique, je ne me sentais pas à mon aise dans une culture européenne. J'étais loin du seul pays que j'avais connu dans ma vie et loin de ma famille et de mes amis, après la mort de mon père, peu de temps avant le début de ma formation chez les pères pallottins. Il semblait déjà réconforté en quittant le Centre de marins avec ses compagnons.

Une semaine plus tard, l'aumônier et moi-même visitions son navire qui était sur le quai réservé aux pétroliers. Il était beaucoup plus content et il était heureux de me voir et était de bien meilleure humeur.

J'ai beaucoup aimé ma visite au port avec l'aumônier. J'ai bien aimé parler à la police portuaire à l'entrée et aux responsables de la lutte anti-incendies à l'entrée du quai des pétroliers, j'ai aimé voir les navires de la flotte navale hollandaise, française et irlandaise. Nous avons parlé aux officiers des navires de marine, mais nous avons respecté leur responsabilité de contrôle de leurs navires et de leurs équipages. Nous avons vu les navires dans les bassins de carénage et les navires de croisière accostant pour permettre à un passager malade d'être transporté dans un hôpital de Dublin. Je garderai toujours en mémoire que les marins sont nécessaires pour livrer les pommes de terre irlandaises en Russie, le zinc irlandais en Norvège et la ferraille en Chine et transporter de Turquie et d'Egypte le sel qui servira pour les routes lors des hivers irlandais

Je me souviendrai du moment où j'ai été baptisé par la mer dans le port lorsqu'un vent violent souffla, après avoir quitté un pétrolier sur le quai. Je me rappelai toujours que, juste avant d'aller à Rome pour mes études, l'aumônier et moi venions de terminer une visite à l'équipage d'un pétrolier qui faisait la navette entre Pembroke et Dublin. Un autre pétrolier se préparait à mouiller sur le quai 2, lorsque deux des marins philippins à proue m'aperçurent et firent de grands gestes en criant: « Steve, Stella Maris, Stella Maris ». Ils étaient si contents qu'ils commencèrent à danser à proue. L'aumônier me dit qu'après huit mois seulement avec eux, les marins me reconnaissaient immédiatement comme appartenant aux Centres Stella Maris.

Cela a rendu mon premier séjour en Europe, loin de l'Amérique, beaucoup moins douloureux. Jusqu'à mon stage dans le Centre Stella Maris, je me sentais vraiment comme un poisson hors de l'eau en Europe, étant donné que c'était la première fois que je m'éloignais de l'Amérique. Stella Maris et le ministère des marins m'ont beaucoup aidé à moins avoir la nostalgie de mon pays. Le Centre de marins de Dublin, en Irlande, ses volontaires, son aumônier et ses marins ont rendu mon séjour bien plus agréable. Je rends grâce à Dieu pour m'avoir permis de faire cette expérience à leurs côtés.

Stephen Weber, novice, séminaire des pallottins, Milwaukee, Wisconsin, Etats-Unis

Logo Stella Maris: COPYRIGHT

Plusieurs aumôniers ont demandé des informations concernant l'utilisation du logo de *Stella Maris*. Nous vous informons que l'artiste conserve les droits de l'image, mais n'a aucune objection à ce que le logo soit utilisé par l'Apostolat de la Mer pour des cartes de prière, des brochures et objets semblables à but non lucratif. Toutefois, l'artiste serait reconnaissant de recevoir un exemplaire de ce qui est imprimé. Vous pouvez envoyer une copie de tout matériel imprimé utilisant le logo *Stella Maris* au bureau national de l'AM en Grande-Bretagne, à l'adresse suivante: **Apostleship of the Sea, Herald House, 15 Lambs Passage, Bunhill Row, London EC1Y 8LE**



Avis

La Conférence européenne de l'Apostolat de la Mer se tiendra à Port-de-Bouc, en France, du 22 au 25 septembre 2011.

La Conférence portera sur le thème: « Witness of God's Love on the Move and through Service »

Pour toute information contacter:

P. Edward Pracz, coordinateur européen de l'AM
stellamaris@am.gdynia.pl



POLLUTION

Marées noires, les nouveaux anticorps

Génés – les biosenseurs programmés pour « soigner » la **mer** malade se comportent comme les anticorps que le système humanitaire déploie contre les virus et les bactéries: ils identifient les **marées noires** et guérissent la mer envahie par le pétrole de façon beaucoup plus rapide par rapport à ce que réussissent à faire les technologies actuelles. C'est ce qu'ont démontré les premiers tests, dont les résultats sont décrits dans la revue *Environmental Toxicology and Chemistry*. Les biosenseurs ont été mis au point aux **Etats-Unis**, dans le **Virginia Institute of Marine Science** (Vims) et ont été expérimentés dans les eaux de deux fleuves. Ils ont démontré être en mesure de faire des analyses dans un délai de 10 minutes, et d'identifier la présence de polluants au niveau de quelques particules par million, et au coût de quelques centimes par test. Pour parvenir aux mêmes résultats, les technologies actuelles exigent des heures de travail en laboratoire à un coût de mille dollars par test. « Nos biosenseurs allient la puissance du système immunitaire à la sensibilité de l'électronique de dernière pointe », a observé l'un des auteurs de la recherche, Mike Unger. « C'est une grande promesse – a-t-il ajouté – pour contrôler en temps réel la présence d'agents contaminants dans la mer ». L'idée était de combiner la technologie utilisée jusqu'à présent dans les laboratoires de **biologie** et dans ceux des **maisons pharmaceutiques** pour obtenir des anticorps super-spécialisées (monoclonaux) et la technologie à la base des senseurs électroniques. « De même que l'on peut vacciner contre la grippe, dans notre laboratoire, nous vaccinons les rats contre les agents contaminants », a expliqué un autre auteur de la recherche, Steve Kaattari. Le résultat est que le système immunitaire des rats produit des anticorps capables de combattre les substances polluantes, telles que les **hydrocarbures**. Ces anticorps sont ensuite utilisés pour produire de grandes quantités d'anticorps monoclonaux. Le système est complété par des senseurs qui signalent le moment où un anticorps se lie à un **polluant**.

(*Secolo XIX*, 5 mai 2011).

INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LES COURS DE FORMATION AU MINISTÈRE DES MARINS, LE CAP, NOVEMBRE 2011

Le Seafarers' Ministry Training (Cours de formation au ministère des marins - SMT) est le principal programme d'éducation de l'ICMA (association maritime chrétienne internationale). La prochaine session aura lieu au Cap, en Afrique du Sud, du 13 au 25 novembre 2011. Le SMT est coordonné par la rév. Martina Platte, qui sera heureuse de répondre aux éventuelles questions. Pour connaître les personnes à contacter et avoir de plus amples informations, il est possible de télécharger la brochure du cours sur le site: www.icma.as.

L'AM Italie offre un service spécifique *News on board* (*Nouvelles à bord*) GRATUIT (qui ne doit pas être confondu avec *Balita News*), disponible en 12 langues: italien, anglais, hindi, philippin, russe-ukrainien, turc, arabe, roumain, espagnol, portugais, indonésien et chinois. Il est prévu d'ajouter bientôt le grec, le khmer et le serbo-croate.

Le bulletin peut être téléchargé directement du site www.stellamaris.tv. Il est également possible de s'abonner et de le recevoir directement par e-mail.